assurent l'encadrement des rites, renforçant ainsi la cohésion communautaire, car le paganisme nordique demeure un culte collectif. L'arrivée du christianisme est encouragée par les rois scandinaves : l'Église leur apporte une nouvelle légitimité et le corps des évêques, représentant une nouvelle élite, est sous leur contrôle. Pour maintenir leurs réseaux amicaux avec les rois, mais aussi pour des raisons politiques et économiques, les chefs doivent se convertir ; la foi est secondaire dans leur choix.

Le livre s'achève sur les multiples moyens de subsistance, d'abord avec les fermes, où le chef installe sa résidence (ainsi la grande halle de Borg au nord de la Norvège, qui est la plus longue connue de toute la Scandinavie avec ses 75 mètres). Évidemment, ce sont ensuite les pillages des vikings qui enrichissent les royaumes du Nord. L'autre source de revenus provient du commerce avec les populations autochtones des Samis et le reste de l'Europe une fois que la Scandinavie devient chrétienne. Ces richesses suffisent au royaume danois qui ne crée pas de taxes régulières avant les années 1100 ; il en est de même pour la Norvège.

Jón Viðar Sigurðsson conclut sur l'installation d'un équilibre entre les trois royaumes, suédois, norvégien et danois après les années 1030, puisque celui des Danois perd sa position dominante au détriment des rois d'Angleterre menaçant désormais l'économie nordique. Cette bascule marque la fin de l'âge Viking.

Pierre Bigot
Chercheur postdoctoral Marie Skłodowska-Curie,
Université de Bergen

Laura Viaut, *Le cartulaire de l'abbaye du Palais Notre-Dame (XII^e^ et XIII^e^ siècles). Édition critique*, Bordeaux, Éditions Ausonius (*Scripta Mediaevalia*, 44), 2021

En France, l'étude des cartulaires bénéficie, depuis le début des années 1990, d'une approche renouvelée de la part des historiens et diplomatistes s'intéressant aux thématiques des pratiques sociales de l'écrit et de la scripturalité au Moyen Âge. La publication de Laura Viaut, portant sur le cartulaire de l'abbaye du Palais Notre-Dame, participe utilement de ce champ de recherche. Il apparaît, en effet, que le Limousin, où était implanté ce monastère, n'a été touché qu'à partir du XII^e^ siècle par le mouvement de cartularisation et que seul un petit nombre de cartulaires provenant de cette région sont encore conservés de nos jours. De plus, l'histoire de cet établissement cistercien, situé dans l'actuelle commune de Thauron – département de la Creuse –, demeurait assez mal connue jusqu'à ce jour.

L'introduction de l'ouvrage comprend d'ailleurs une brève, mais utile, présentation des origines de l'abbaye du Palais Notre-Dame, issue d'un ermitage placé sous la dépendance du monastère périgourdin de Dalon, avant d'être intégrée à l'ordre de Cîteaux en 1162. L'étude de ce cartulaire permet de retracer la formation du temporel de cette communauté monastique, localisé essentiellement entre la vallée du Thaurion et la forêt de Courson, et d'en appréhender la consistance et l'évolution aux XII^e^ et XIII^e^ siècles. Elle met de surcroît en lumière certains noms de ses principaux dignitaires claustraux – prieurs, sous-prieurs, cellériers – durant cette même période. En complément de ce rapide panorama historique, l'auteur s'attache à décrire la morphologie du manuscrit original du cartulaire, élaboré entre la fin du XII^e^ siècle et le début du XIII^e^ siècle, et se trouvant actuellement conservé à la *British Library* à Londres. Cependant, certaines informations semblent contradictoires et affectent quelque peu la compréhension du propos. À titre d'exemple, il est mentionné à la page 26 que le recueil est composé de 106 folios, alors qu'à la page précédente, l'addition du nombre de folios de chacune de ses trois sections (douze plus quatre-vingt-quatorze plus deux) donne un total de 108 unités. De même, Laura Viaut précise à deux reprises (aux pages 23 et 25) que la partie médiévale du cartulaire comprend 94 folios, mais cette indication est contredite dans la sous-partie consacrée à l'examen codicologique. Un codex, en effet, censément composé de deux ternions, de huit quaternions et de deux quinions, en tenant compte des trois feuillets coupés aux onzième et douzième cahiers, devrait normalement compter 93 folios.

Après une analyse éclairante des deux mains ayant rédigé le cartulaire (pages 23 et 24), celle de ses caractères internes (pages 25 à 27) laisse pour ainsi dire le lecteur sur sa faim, dans la mesure où certains aspects révélateurs des usages scripturaires des moines du Palais Notre-Dame auraient sans doute mérité de plus amples développements. Ainsi, une étude plus approfondie de la typologie des actes – chartes dont l'auteur est nommément désigné, notices, fragments de censiers – et de leur nature juridique aurait, notamment, permis de déceler quels pouvaient être les objectifs assignés à cette

compilation. Ainsi, il s'avère, comme l'a souligné Laura Viaut aux pages 25 et 26, que la très grande majorité des unités documentaires consignées dans le recueil le sont sous une forme abrégée. D'une part, le protocole initial des chartes se réduit presque toujours à une simple suscription – les cartularistes ayant probablement pris soin d'expurger leurs textes, en particulier, des invocations ou des dates qui pouvaient figurer dans les documents originaux –, tandis que le formulaire des notices consiste, en règle générale, en une brève formule de notification, au verbe désignant la nature de l'action juridique, au destinataire, à l'objet de l'action juridique et à une courte liste de témoins. D'autre part, l'examen de la nature juridique des actes montre une prépondérance des donations, des restitutions et, à un degré moindre, des confirmations ; on relève également de nombreux accords, abandons de réclamations ou règlements de litiges, des accensements, ainsi que quelques fragments de censier – actes n° 314, puis des n° 317 à 325. Toutes ces observations, auxquelles s'ajoute la mise en évidence d'un mode de classement topographique des actes, évoqué à la page 26, constituent autant d'indices laissant présumer une utilisation du cartulaire avant tout en tant qu'outil de gestion du temporel de l'abbaye. La finalité mémorielle et identitaire, particulièrement perceptible dans certains cartulaires-*codices* comportant, par exemple, une section spécifique réservée aux documents délivrés par des autorités – bulles pontificales, chartes de souveraines, chartes d'évêques, etc. – ou des écrits de type historiographiques (chroniques, annales…), paraît en revanche sinon totalement absente, tout du moins très subsidiaire pour ce qui est de l'objet de cet ouvrage.

La partie consacrée à l'édition proprement dite est précédée, aux pages 29 et 30, de quelques précisions liminaires, notamment relatives à la méthodologie d'édition employée, qui s'appuie, comme il se doit, sur le plus ancien témoin manuscrit, à savoir le recueil conservé à la *British Library* et, plus précisément, sur la partie comprenant des copies d'actes des XII^e^ et XIII^e^ siècles. C'est d'ailleurs la seule à avoir été transcrite et, malheureusement, les renseignements fournis au sujet de sa numérotation n'aident pas, là encore, à bien saisir comment s'organise matériellement le cartulaire. Concrètement, on remarque que le premier acte édité figure au recto du folio 11 et le dernier (le n° 352), au folio 96 (recto et verso) ; cela représente donc un total de 86 feuillets pour la partie médiévale du codex, qui est pourtant censée en compter 94. En dehors de ces éléments prêtant à confusion et quelques vétilles – tailles de police parfois différentes, présentation de la date tantôt avec crochets tantôt sans, présence aléatoire d'un point après la mention du folio… –, l'édition se caractérise par sa précision et contient en outre de judicieuses indications, comme les changements de folios figurant entre crochets dans le corps des textes et, surtout, les explications sur la datation des actes non datés au millésime, lesquels représentent près de 93 % du corpus. Aucune traduction des textes en français n'est proposée, mais les analyses, quoique succinctes, permettent de connaître leur teneur avec fiabilité. L'apparat critique concerne, quant à lui, principalement les variantes orthographiques de certains toponymes, les mots ou passages ajoutés en interligne ou dans la marge, effacés, corrigés, manquants ou mal orthographiés, les copies supplémentaires d'un même acte ou les variantes par rapport à une autre version d'un acte, etc.

En fin de fin de volume, trois outils fort appréciables viennent parachever ce travail minutieux et faciliter la lecture et l'analyse du contenu du cartulaire :

– une table chronologique des actes (p. 143-160) offrant une vue d'ensemble par abbatiat des unités documentaires transcrites dans le recueil et permettant de mesurer leur répartition par période ;

– une liste de 74 toponymes (p. 161-164) comportant, pour certains d'entre eux, des hypothèses de localisation particulièrement bienvenues ;

– un index *locorum et nominorum* (p. 165-171), très précieux pour mieux circonscrire le temporel de l'abbaye du Palais Notre-Dame et, plus largement, pour étudier la *familia* et l'étendue des interactions sociales des moines durant les premiers siècles d'existence de l'établissement.

Globalement, cette œuvre d'édition critique a le mérite de mettre efficacement en valeur des sources jusqu'alors peu accessibles aux chercheurs français, notamment en raison de la disparition du chartrier médiéval et de la conservation du cartulaire à l'étranger. Elle constitue incontestablement une contribution significative à l'histoire du monachisme marchois au Moyen Âge central et apporte, par ailleurs, sa pierre à l'édifice que représente le chantier d'édition des cartulaires médiévaux des établissements religieux établis au sein de l'espace aquitain.

Paul-Henri Lécuyer
Université catholique de l'Ouest